

MAIRIE
DE
REPLONGES



N° Délibération
D072026

Nombre de membres en
Exercice : 27
Présents : 25
Votants : 27
Pour : 27
Contre : 0

Date de la convocation :
16/03/2026

Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 16 mars 2026, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. GAULIN Christian – Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël –
Mme LOURD Mathilde – M. BERRY David, Maires-Adjoints,
M. RETY Jean-Pierre – Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-
Claire – ROUSSEAU Jean-Philippe – M. MONTERRAT Franck – M. RIGAUD Denis
– M. GAILLARD Bruno – Mme PONCET Florence – Mme DEGRANGE Valérie –
Mme BIGEARD Natacha – M. MURE Julien – Mme DUBOIS Christelle –
M. MEYER Sébastien – M. RAILLET Anthony – Mme BONNAT Laura –
Mme BESSONE Esther – Mme CHARNAY Sabrina – M. BATAILLARD Kévin –
M. MARECHAL Romain, Conseillers Municipaux.

Absentes ayant donné pouvoir : Mme MONIN Oriane a donné pouvoir à
M. VERNOUX Bertrand, Mme CATHERIN Charlène a donné pouvoir à
Mme BIGEARD Natacha.

Secrétaire : M. MARECHAL Romain

Objet de la délibération : **CREATION DES POSTES D'ADJOINTS**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 27 membres ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE la création de 5 postes d'adjoints.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 22 mars 2026



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20260320-D072026-DE
Date de réception préfecture : 23/03/2026